

Essonne *Matin*

Lucie, symbole de la lutte contre le cancer des enfants

Villemoisson. La fillette de 5 ans fait l'objet d'une mobilisation hors du commun. 34 000 € ont déjà été collectés pour la recherche.

« **C**ela ne servira sans doute pas pour ma fille, mais si ça peut sauver d'autres enfants... » Mélanie, 28 ans, une assistante maternelle habitant Villemoisson, a découvert le 25 mars que sa fille, Lucie, 5 ans, était atteinte du cancer du tronc cérébral. Une maladie qui touche une cinquantaine d'enfants par an en France et qu'il est aujourd'hui impossible de soigner.

Rapidement, Lucie et sa mère, contrainte d'arrêter son travail d'assistante maternelle, ont reçu une vague de soutien sans précédent. Amis, voisins... En tout, 34 000 € ont été récoltés. Ce soir*, le Rotary Club organise une soirée cabaret pour lever des fonds supplémentaires. « Tout l'argent récolté ira à la lutte contre ce type de cancer, pour que les chercheurs puissent travailler », annonce la jeune maman.

Face à l'ampleur de la mobilisation, Mélanie a créé un site Internet** avec un lien renvoyant sur le site de la recherche contre le cancer. « Nous avons senti qu'il fallait que l'on donne des nouvelles de Lucie, tout le monde se sent concerné », raconte-t-elle. A pré-

sent, la petite fille ne marche plus et peine à parler. « Physiquement, elle ne souffre pas, mais, moralement, c'est dur. Elle avance à quatre pattes ou reste dans sa poussette quand les autres jouent à côté », soupire Mélanie.

C'est d'ailleurs ce problème psychomoteur qui a incité la maman à aller consulter un médecin en mars. « Elle avait un strabisme, mais on nous avait dit que ce n'était que passager, puis elle s'est mise à perdre l'équilibre », se rappelle-t-elle. Lucie est transférée à l'hôpital Necker, à Paris, où le diagnostic est sans appel : elle est atteinte d'une tumeur cérébrale.

“On nous a dit qu'il ne lui restait plus que six mois à un an à vivre”

Mélanie, la maman

« Grâce à la radiothérapie, on peut ralentir la progression de la maladie, mais on ne peut pas la guérir. On nous a dit qu'il ne lui restait plus que six mois à un an à vivre », témoigne Mélanie. Mais le traitement a causé un kyste encore plus grave que la tumeur. « Grâce à la chimiothérapie, le kyste s'est résorbé », souffle la mère.

Malgré tout, l'avenir est sombre. « On vit au jour le jour, sinon, ce serait impossible, dit-elle. Le problème, c'est que cette maladie ne touche qu'une cinquantaine d'en-

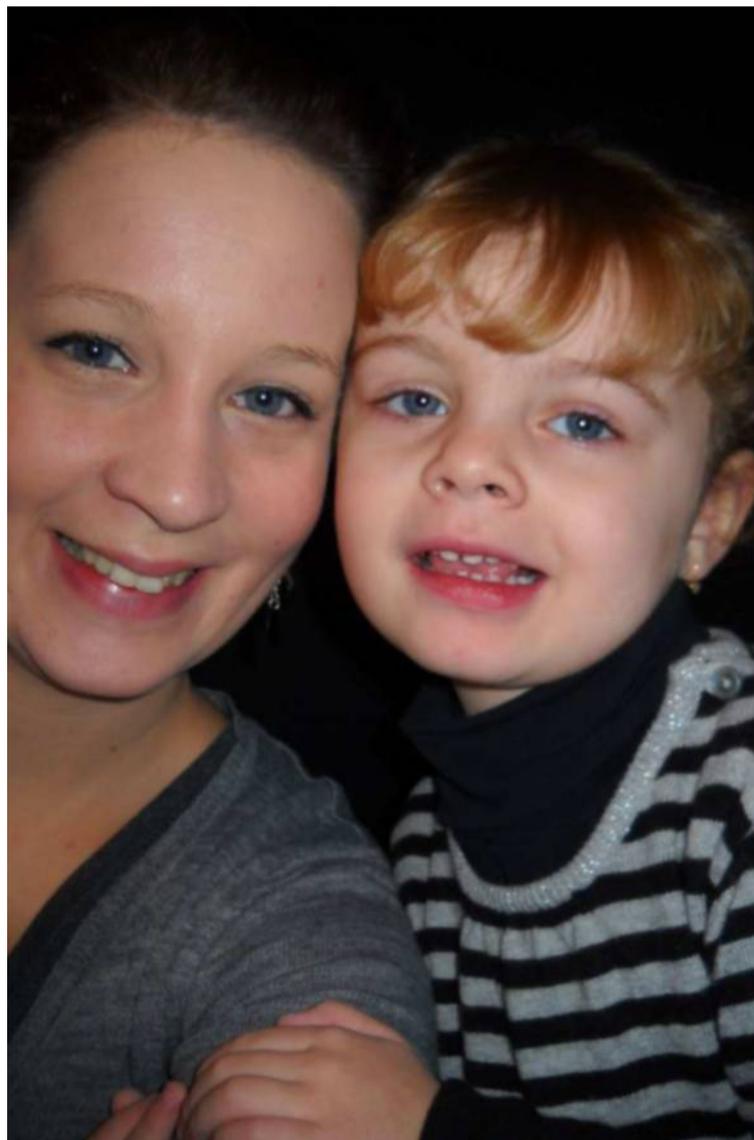
fants, donc les recherches ne sont pas rentables pour un laboratoire. » C'est pourquoi Mélanie a interpellé tous les députés de l'Essonne, afin de leur soumettre une proposition de loi spécifique (*voir ci-dessous*). En Essonne, seule Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) s'est émue du cas de Lucie. « Et,

depuis, on croit que c'est une affaire politique, alors que je ne suis ni de gauche ni de droite, et qu'il nous faut du soutien », lance Mélanie.

FLORIAN LOISY

* Ce soir, à 19 h 30, à la salle communale de Villemoisson.

** www.petitelucieetsoncancer.fr.



Villemoisson. Mélanie a découvert en mars que Lucie souffrait du cancer du tronc cérébral, qu'il est aujourd'hui impossible de soigner. Une cinquantaine d'enfants sont touchés par cette maladie chaque année. (DR.)

Ils défendent un projet de loi

Aujourd'hui, près de 2 500 enfants sont atteints chaque année d'un cancer et 500 en meurent. Il existe une centaine de cancers pédiatriques différents. Mais le plus grave est celui du tronc cérébral, qui touche Lucie et en moyenne cinquante mineurs par an. Aucune guérison n'est possible.

C'est pourquoi l'association Eva pour la vie — du nom d'une fillette morte de cette maladie et créée par son père à Bordeaux — milite pour une taxe sur les médicaments. Ce mouvement est rejoint par Méla-

nie, la mère de Lucie. « Seuls 2 % des fonds anticancer sont alloués aux enfants, qui sont donc les grands oubliés de la recherche, avance Stéphane Vedrenne, le père d'Eva, dans sa pétition signée par plus de 70 000 personnes, dont le député UDI Jean-Christophe Lagarde. C'est pourquoi nous demandons l'étude d'un projet de loi obligeant les laboratoires à financer une recherche indépendante liée aux cancers pédiatriques par le biais d'une taxe prélevée sur la vente des médicaments. »

91 EXPRESS

Nicolas Sarkozy applaudi au concert de sa femme



LONGJUMEAU. Un endroit qu'il connaît bien. Hier soir, l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy, s'est rendu au Théâtre de Longjumeau. Mais contrairement à l'entre-deux-tours de la dernière présidentielle où il avait tenu meeting ici même, l'ancien chef de l'Etat n'est pas monté sur scène, restant dans la salle. C'est sa femme, la chanteuse Carla Bruni, qui était attendue par le public. Un concert que son mari n'a une nouvelle fois pas raté, comme samedi lors du lancement de la tournée de Carla Bruni à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Et comme samedi, Nicolas Sarkozy a été applaudi par (presque) tout l'auditoire avant le début du spectacle à Longjumeau, ville dirigée jusqu'en début d'année par son ex-ministre Nathalie Kosciusko-Morizet.

BON PLAN

Testez la PS4 à Evry 2

Avant d'être dans votre salon, elle est déjà à Evry 2. La PS4, dernière née des PlayStation de Sony — dont la commercialisation est prévue le 29 novembre —, est à tester gratuitement au centre commercial jusqu'à demain soir. Par sessions de quinze minutes, devenez pirate d'Assassin's Creed Blackflag, tireur de Killzone ou encore footballeur de Fifa 14. Au rez-de-chaussée du centre commercial Evry 2 jusqu'à demain, de 10 heures à 20 heures. Gratuit.

Un Essonnien a gagné 7,5 M€ à l'Euro Millions

Sa tirelire de Noël sera bien remplie. Un joueur essonnien, encore inconnu, a remporté le 8 novembre le jackpot Euro Millions, soit 7,5 M€, a-t-on appris hier. Il partage la cagnotte de 15 M€ avec un Britannique. Il s'agit du premier gain record de ce jeu dans le département depuis sa création, en 2004. La chance sourit en cette fin d'année aux Essonnien : un ticket de Loto à 6 M€ a été validé à Evry le 2 octobre, et un à plus de 1,6 M€ à Brunoy, le 2 novembre.

« Il faut des recherches spécifiques »

INTERVIEW Jacques Grill, chercheur

Responsable du programme tumeur cérébrale à Gustave-Roussy (Val-de-Marne), le docteur Jacques Grill est l'un des principaux chercheurs français dans le domaine du cancer des enfants. Aviez-vous déjà vu une telle mobilisation ?

JACQUES GRILL. Je m'occupe régulièrement d'enfants comme Lucie. Je suis chaque fois admiratif de cette solidarité, mais là, la somme collectée est particulièrement conséquente. Avec 40 000 €, je peux financer mon équipe de chercheurs pendant une année.

Pourquoi faut-il travailler spécifiquement sur les cancers touchant des enfants ?

Les cellules sont différentes. Biologiquement, ce n'est pas pareil. Or, aujourd'hui, il n'y a pas les moyens nécessaires pour effectuer des recherches spécifiques. Depuis soixante ans, on n'a presque pas avancé face au cancer du tronc cérébral. Cette année, avec mon équipe, nous avons découvert une mutation génétique jamais décrite

avant. C'est le point de départ pour trouver un médicament. Mais nous avons dû nous associer à un collègue anglais pour réaliser les analyses qui valaient 200 000 €.

Comment trouver un financement ?

Aujourd'hui, la recherche sur les cancers pédiatriques est financée par les associations ou les parents d'enfants touchés. Trop peu de gens sont concernés, ça ne représente pas un marché pour les laboratoires privés. Quant aux institutions, entre le cancer du sein qui affecte 50 000 personnes en France et les 500 enfants qui meurent de différents cas de cancer chaque année, leurs orientations budgétaires sont vite trouvées...

La solution est-elle de taxer les médicaments ?

Je ne sais pas, mais il faut faire quelque chose. Les enfants meurent davantage du cancer que de la mucoviscidose. Mais il y a plusieurs types de tumeurs cérébrales, alors qu'il n'y a qu'une seule mucoviscidose.

Propos recueillis par F.L.

Début du dispositif hivernal dans toute la région

Routes : 350 agents prêts à intervenir

Au moindre flocon, au moindre centimètre de verglas annoncé, ils seront sur le pont. A partir d'aujourd'hui, 350 agents de la direction des routes d'Ile-de-France (Dirif) sont mobilisés dans le cadre du dispositif hivernal. Prêts à faire face à tout épisode climatique ayant une conséquence sur l'état des routes nationales, ils interviennent sur 1 300 km en Ile-de-France, répartis en 64 circuits. « Il faut aussi compter sur les 95 responsables d'intervention qui analysent les besoins du réseau, dont 10 sont des spécialistes prêts à effectuer des relevés sur nos propres stations météo », précise Eric Tanays, directeur de la Dirif.

Principalement amenés à conduire leurs engins, équipés de sautoyants et de lame, la nuit, les

agents sont tous rappelés dans l'un des 19 centres d'entretien et d'intervention en cas de véritable épisode neigeux. Ils disposent d'un stock de 16 000 t de sel.

« Je tiens à rappeler que dans ce cas-là, ce que les usagers sont en droit d'attendre de nous, c'est un retour à la circulation normale quatre heures après la fin d'un événement hivernal de type chute de neige ou verglas, insiste Eric Tanays. Avant ce délai, nous rappelons à tous la plus grande prudence pour circuler, mais aussi pour laisser agir nos engins. L'hiver dernier, un automobiliste a foncé à 70 km/h dans une de nos sautoyants, sur l'autoroute A 1 ! »

Le dispositif restera en vigueur jusqu'au 15 mars, sauf épisode hivernal annoncé à ce moment-là.

LAURE PARNY

Vigneux-sur-Seine - Draveil. Attaque d'un bar-tabac Des braqueurs présumés arrêtés

Les deux hommes de 20 et 21 ans ont été déferés hier soir. L'un d'entre eux était déjà détenu pour une tentative de vol à main armée dans le Val-de-Marne, l'autre a été interpellé la veille par les hommes de la police judiciaire d'Evry. Ils sont soupçonnés d'avoir volé une voiture, lors d'un car jacking, dans le quartier des Bergeries à Draveil, puis d'avoir braqué un bar-tabac à Vigneux-sur-Seine le 27 avril dernier. Les deux hommes, aidés d'un troisième, étaient entrés dans le bar vers 19 h 45. Ils avaient tiré en l'air puis gazé la gérante avant de s'emparer d'environ 2 500 € dans la caisse. Ils avaient ensuite pris la fuite à bord de la voiture volée, retrouvée brûlée peu après à Draveil. Les deux malfaiteurs présumés sont déjà bien connus des services de police pour des faits de vol, recel, violences et sont originaires du quartier des Bergeries à Draveil et de la Croix-Blanche à Vigneux.

Angerville. Le feu a pris dans une chambre Deux personnes évacuées à la suite d'un incendie

Hier après-midi, vers 14 heures, 17 pompiers sont intervenus sur un feu d'appartement à Angerville, près de la piscine. Le sinistre s'est déclaré dans une chambre et a pu être rapidement maîtrisé. Deux personnes, légèrement incommodées par les fumées, ont été transportées à l'hôpital.

LES ULIS La manifestation contre « l'équitaxe » perturbe la circulation

L'opération escargot des centres équestres



Les Ulis et autoroute A 6, hier. Le convoi a mis plus de trois heures pour rejoindre Paris. (LP/Arnaud Journois.)

Plusieurs dizaines de camions de centres équestres et de voitures avec des remorques se sont rassemblés hier matin dès 10 heures avenue d'Océanie aux Ulis. Une manifestation contre la hausse de la TVA de 7 à 20 % qui frappera les clubs hippiques dès le 1^{er} janvier 2014.

■ D'importants bouchons

Le convoi a pris le départ vers 10 h 40 en direction de Paris, pour une opération escargot qui a fortement perturbé la circulation. Les camions ont emprunté l'A 10, roulant aux alentours de 10 km/h, encadrés par de nombreux motards de la police. Afin de ne pas bloquer complète-

ment l'autoroute, ils avaient l'obligation de laisser au moins une voie de libre à la circulation. Cela n'a pas empêché que d'importants bouchons se forment. Pour aller de Janvry à Wisous sur l'A 10, il fallait près d'une heure quinze hier matin, selon Bison Futé. Les manifestants ont ensuite emprunté l'A 6a jusqu'à la porte d'Orléans, et ont pris le périphérique extérieur jusqu'à la porte de Vincennes. Un trajet au pas qui au total a duré plus de trois heures.

Les camions se sont finalement garés sur le cours de Vincennes (Paris XII^e -XX^e), un cordon de CRS les empêchant d'aller jusqu'à la place de la Nation. Là, les manifestants ont fait descendre quelques poneys et

ont distribué des tracts aux passants. Ils espèrent que cette manifestation fera reculer le gouvernement sur ce qu'ils surnomment « l'équitaxe ». Si ce n'est pas le cas, les clubs hippiques promettent d'autres actions très prochainement, avec une manifestation d'ampleur nationale, et des actions à l'occasion du salon du cheval qui se tiendra du 30 novembre au 8 décembre à Paris Nord Villepinte (Seine-Saint-Denis).

SEBASTIEN MORELLI

www.leparisien.fr/91

> NOTRE VIDÉO

Mobilisation sur les routes

À FLEURY MEROGIS Le Clos des Chênes
DANS L'ÉCO-QUARTIER DES JONCS MARINS

VOTRE 3 PIÈCES À PARTIR DE 135 500 €*** en TVA 7%

TVA 7% (a) -1 500 € par pièce (a) FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS (a) RÉSERVEZ AVEC 1 000 € (a)

JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE 2013
PROFITEZ DE LA TVA À 7 % (a) ET DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

ESPACE DE VENTE : Angle avenue du Docteur Fiches / rue du Général de Gaulle à FLEURY-MEROGIS

SOGEPROM GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

contactez-nous au 0 811 250 250 prix d'un appel local depuis un poste fixe www.sogeprom-habitat.fr

NOUVELLES VOLVO S60, V60 ET XC60 GAMME BUSINESS

V60
Rejet CO₂ : 99 g/km
Consommation : 3,8 L/100 km
TVS : 198€/an

XC60
Rejet CO₂ : 117 g/km
Consommation : 4,5 L/100 km
TVS : 468€/an

S60
Rejet CO₂ : 99 g/km
Consommation : 3,8 L/100 km
TVS : 198€/an

VOLVO AUTOMOBILES ENTREPRISE. LA RELATION LONGUE DURÉE

volvo-entreprise.com

Consommation Euromix de la Volvo S60 D4 Momentum Business BM : CO₂ rejeté : 99 g - 3.8 L/100 km - TVS 198 €. Consommation Euromix de la Volvo XC60 D4 Momentum Business BM : CO₂ rejeté : 117 g - 4.5 L/100 km - TVS 468€. Consommation Euromix de la Volvo V60 D4 Momentum Business BM : CO₂ rejeté : 99 g - 3.8 L/100 km - TVS 198 €.

BIDAUD S.A.S.
59 RN 7 - 91 ATHIS MONS - 01 69 38 81 81
www.bidaud.fr

60 % des enseignants ont fait grève hier

Rythmes scolaires : ça grogne aussi à Evry

Des écoles fermées, des cantines perturbées, des profs dans la rue. La grogne contre la réforme des rythmes scolaires s'est prolongée, hier en Essonne. Evry, l'ancienne commune du ministre de l'Intérieur Manuel Valls, prise pour modèle au lancement de la réforme Peillon par le gouvernement Ayrault, n'est pas épargnée.

Hier, près de 60 % des enseignants, 40 % des Atsem et 20 % des animateurs ont fait grève dans la première ville du département. Une mobilisation qui a contraint la municipalité à ne pas proposer de service minimum dans dix écoles. « Nous n'avons pas été consultés sur l'organisation de la réforme, dénonce un enseignant en élémentaire. Aujourd'hui, on voit le résultat. » De nombreux instituteurs pointent du doigt le choix de placer les activités périscolaires pendant la pause méridienne (de 11 h 45 à 14 heures). « Les enfants finissent les cours toujours aussi tard (16 heures au lieu de 16 h 30). Et ils sont plus fatigués et dissipés qu'avant, surtout l'après-midi, où je suis contraint de mettre en place un temps de repos pour les calmer », explique le même enseignant.

■ Manque de communication de la mairie

S'ils ne remettent pas en question la réforme elle-même, ces grévistes soulignent le manque de communication avec la municipalité. Exerçant leur droit de réserve, ils comptent aujourd'hui sur la mobilisation des parents. Au groupe scolaire Maurice-Genevoix, des parents d'élèves ont remis, la semaine dernière, un ques-

tionnaire aux familles dont les enfants (près de 400) sont scolarisés dans l'établissement. Les premiers retours sont explicites. Sur 200 familles ayant répondu, 71 % d'entre elles se disent insatisfaites par la nouvelle organisation et 84 % estiment que la mairie doit se pencher de nouveau sur la question.

Une délégation d'entre eux rencontrait hier soir Daniele Valero, la responsable chargée de l'éducation, à Evry. Et cela pour lui faire part de plusieurs problèmes, dont le manque d'hygiène constaté dans les écoles de la commune depuis la rentrée et les difficultés d'enchaîner la cantine et les activités périscolaires durant le même créneau horaire. **C.S.-D.**

Roinville-sous-Dourdan boycottera la réforme

A Roinville-sous-Dourdan, le conseil municipal a voté mercredi soir une motion pour affirmer que le village de 1 300 habitants n'appliquerait pas la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine. « Je n'ai pas les moyens ni le personnel à disposition pour la mettre en place. Ce n'est pas possible, plaide le maire (UMP) Dominique Echaroux. Il est par ailleurs impossible de trouver des locaux pour les activités. » La commune de Janvry avait déjà pris une position similaire le mois dernier.

A Savigny, des parents se plaignent d'un questionnaire non anonyme

Les parents d'élèves de Savigny-sur-Orge avaient jusqu'à mardi pour donner leur avis à la mairie leur position sur la réforme des rythmes scolaires, qui doit être appliquée à la prochaine rentrée. Certains d'entre eux sont vraiment remontés contre la municipalité.

« Cette consultation est supposée être anonyme. Sauf que tous les courriers adressés sont numérotés et que le numéro correspond à celui de la base de données du service scolaire et périscolaire, dénonce Rachide Kaki, parent d'élève non engagé politiquement. Or, aucune demande n'a été déposée à la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), comme cela doit être fait normalement. »

La municipalité soutient qu'il « n'y a aucun fichage, ni aucune utilisation des données. Nous détruisons tous les fichiers ensuite ». Si Rachide Kaki n'explique pas l'intérêt d'une telle démarche, il trouve que « la pratique est inadmissible ». « Pourquoi, dans ce cas, n'avoir pas mis en haut du questionnaire le nom et le prénom des parents ? Nous allons écrire au préfet pour dénoncer cela. »

ÉVRY Le ministre a remis la Légion d'honneur à son successeur à la mairie

Manuel Valls décore son « ami » Francis Chouat

C'est une Légion d'honneur servie à domicile que le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, a remis hier à son successeur à la mairie d'Evry, Francis Chouat (PS). Une cérémonie entre amis qui se tutoient, devant un monde fou, et qui intervient quelques semaines après la remise, toujours par Manuel Valls, de l'Ordre national du mérite à Irène Maggini, la maire PS de Villabé, une ville de la communauté d'agglomération Evry-Centre-Essonne anciennement présidé par le même Valls. « Ce n'est peut-être qu'une coïncidence... », souffle dans le public un habitué du secteur. « Je sais que tu n'es pas pour rien dans cette proposition », reconnaît d'ailleurs Francis Chouat en s'adressant à Manuel Valls.

■ Rivaux lors de précédentes élections municipales

Pourtant, le ministre de l'Intérieur, après avoir évoqué « des liens fraternels » et « la récompense de l'engagement public » de son « ami », n'épargne pas Francis Chouat, usant d'une bonne dose d'humour dans son discours. L'auditoire apprend ainsi que le nouveau maire a été le « pion » de Manuel Valls au lycée Charlemagne de Paris ! « Tu as été mon ministre de l'Intérieur ! » clame-t-il avant de préciser que les deux complices ont été rivaux lors d'anciennes élections municipales dans le Val-d'Oise, où Francis Chouat, ancien communiste, a reçu



Evry, hier soir. Complices depuis le lycée Charlemagne à Paris, Francis Chouat et Manuel Valls n'ont pas toujours appartenu à la même famille politique. (LP/JH.)

de son rival un cinglant : « Rénovateur à Paris, stalinien à Argenteuil ! » Manuel Valls ironise également sur les discours à rallonge de son ami car il vient « d'un courant politique où il faut parler trois quarts d'heure pour exprimer une idée ». Puis le ministre raille gentiment « l'absence de sens politique » de Francis Chouat, qui quitta à sa création le PS du futur président François Mitterrand pour rejoindre le PCF. Le ministre évoque ensuite la réélection de Francis Chouat aux

cantonales de 2010 qui le « rapproche de ses anciennes convictions », sous-entendant qu'il s'agissait là d'un score... « stalinien ». Tout cela avant de révéler le passé de chanteur dans un groupe de rock du maire d'Evry et, plus intime, d'évoquer sa famille.

« Vous êtes très très bien informé. C'est rassurant pour un ministre de l'Intérieur », sourit, sans masquer totalement son émotion, Francis Chouat.

JULIEN HEYLIGEN

www.volkswagen.fr

0 %

C'est le moins que l'on puisse faire.

DU 13 AU 18 NOVEMBRE

CRÉDIT À 0 %

SUR TOUTE LA GAMME VOLKSWAGEN

PORTES OUVERTES LES 16 ET 17 NOVEMBRE⁽¹⁾

TAEG fixe/an à 0 % sur 36 mois : 277,78 € par mois pour 10 000 € empruntés. Montant total dû : 10 000 €. Offre valable du 13/11/2013 au 18/11/2013. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Das Auto.

Volkswagen recommande **Castrol EDGE Professional**

Volkswagen Group France - s.a. - R.C.S. Soissons B 602 025 538

(1) Offre de crédit liée à une vente réservée aux particuliers valable pour les véhicules neufs de la gamme Volkswagen particuliers, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Succursale France : Paris Nord 2 - 22 av. des Nations 93420 Villepinte - RCS Bobigny 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 (www.orias.fr) et après expiration du délai légal de rétractation - Montant total minimum du crédit : 2 500 €. Apport minimum obligatoire de 10 % du prix de vente du véhicule. Taux débiteur fixe 0 %. Coût total du crédit 0 € hors assurances facultatives. Coût du crédit pris en charge par Volkswagen France. Assurance facultative Décès-Incapacité : à partir de 6 €/mois issue de la convention d'assurance collective n°2420/593 souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, SA au capital social de 688 507 760 €, N° 732 028 154 RCS Paris et Cardif Assurances Risques Divers, SA au capital social de 14 784 000 €, N° 308 896 547 RCS Paris, Siège Social : 1 Bd Haussmann - 75009 Paris. Ce montant s'ajoute à la mensualité en cas de souscription. Offre réservée aux particuliers en France Métropolitaine, non cumulable avec toute autre offre en cours, valable entre le 13/11/2013 et le 18/11/2013 dans le réseau participant (cf. Volkswagen.fr). (2) Selon autorisation préfectorale et réseau participant. Publicité diffusée par le distributeur en qualité d'intermédiaire de crédit, à titre non exclusif, de Volkswagen Bank. Das Auto. : La Voiture.

PORTES OUVERTES CE WEEK-END

<p>ANTEA AUTOMOBILES (SA) CD 3535 Route de Gometz Les Ulis 01 60 12 70 70</p>	<p>GALAXIE AUTOMOBILES 7 Rue des Prés Arpajon 01 69 26 29 70</p>	<p>DONJON AUTOMOBILES (SA) 107 Route de Corbeil Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 46 63 00</p>	<p>ESSENTIEL VIRY-CHATILLON 133, av. du Général de Gaulle Viry Châtillon 01 69 12 23 40</p>	<p>ESSENTIEL CORBEIL- ESSONNES 35, bd de Fontainebleau Corbeil Essonnes 01 60 89 14 14</p>
---	--	---	---	--

BRIIS-SOUS-FORGES Journée mondiale du souffle

Sensibilisation à « l'autre maladie du tabac »

« Dans quelques années, ce sera une maladie qui s'inscrira dans le top 5 des causes de mortalité dans le monde », estime Bertrand Herer, pneumologue au centre hospitalier de Bligny. Comme plusieurs de ses collègues du service pneumologie de l'établissement basé à Briis-sous-Forges, il sera mobilisé aujourd'hui à l'occasion de la journée mondiale du souffle. En Essonne, il s'agit de l'unique événement qui vise à sensibiliser le grand public sur une maladie encore trop méconnue : la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Elle touche pourtant 3,5 millions de personnes en France et entraîne le décès de 16 000 malades chaque année, soit trois fois plus que les accidents de la route.

« On l'appelle également l'autre maladie du tabac, détaille Bertrand Herer. Elle touche principalement les fumeurs ou anciens fumeurs (un patient qui continue de fumer après 65 ans a 50 % de risque d'avoir une BPCO, NDLR) et entraîne des problè-

mes respiratoires très graves. » La journée mondiale du souffle est donc l'occasion idéale de sensibiliser le grand public.

Plusieurs spécialistes vont donc tenir des conférences sur cette maladie, mais aussi sur sa prise en charge, comme celle effectuée au pôle respiratoire du centre hospitalier de Bligny. « Nous laisserons également la parole aux patients, précise le pneumologue Bertrand Herer. Ils sont les mieux placés pour sensibiliser le grand public. Ce sont des experts de la BCPO. »

Et pour finir cette journée du souffle de façon plus légère, un café musical « Souffler c'est (aussi) jouer » sera donné par la compagnie théâtrale de la cité, hébergée sur le site de Bligny et qui prête ses locaux pour cette manifestation.

C.CH.
Aujourd'hui, au centre hospitalier de Bligny, à Briis, dans les locaux du théâtre. De 9 h 30 à 12 h 30, tables rondes, paroles de malades, conférences de pneumologues... De 13 h 30 à 14 h 30, café musical. Entrée libre.



« Elle entraîne des problèmes respiratoires très graves »
Dr Bertrand Herer

La broncho-pneumopathie chronique obstructive touche 50 % des patients qui continuent de fumer après 65 ans. (LP/Jean-Baptiste Quentin.)

CORBEIL-ESSONNES Une première au lycée Doisneau

Ingénieurs au féminin



Corbeil-Essonnes, hier. Clotilde Marchal, directrice technique chez EADS, a participé à la 1^{re} Journée nationale « Les sciences de l'ingénieur au féminin » au lycée Doisneau. (LP/L.D.)

Non, les métiers d'ingénieurs ne sont pas réservés qu'aux hommes. C'est le message que l'association Elles bougeant a tenté de faire passer hier au lycée Robert-Doisneau de Corbeil-Essonnes lors de la 1^{re} Journée nationale « Les sciences de l'ingénieur au féminin. »

Face à une cinquantaine de lycéennes de 2^{de} à la Terminale, Isabelle Fanzutti, Brigitte Lucchini et Clotilde Marchal, respectivement ingénieurs chez Alstom, Renault et EADS, ont évoqué leurs parcours et tenté de tordre le cou à quelques idées reçues.

« Face aux machos, j'utilise l'humour »

Clotilde Marchal,
directrice technique chez EADS

« Dans l'inconscient collectif, les filles passent encore après les garçons dans l'accès aux sciences, affirme Clotilde Marchal, 52 ans, maman de deux enfants et directrice technique chez EADS. On leur dit : Sois plutôt prof. Tu auras plus de temps pour t'occuper des enfants. Dans les familles où il y a des frères et sœurs, on aura toujours tendance à orienter le garçon vers des études scientifi-

ques. C'est moins vrai pour la fille et c'est pour cela qu'elles ont besoin de modèles auxquels s'identifier. » Comme Julie, Cécile ou Mathilde, étudiantes à l'école des Arts et Métiers ou Polytechnique, également présentes hier pour faire part de leur expérience lors des tables rondes. « Face aux machos, j'utilise l'humour », glisse encore Clotilde Marchal en guise d'ultime conseil.

Les métiers de l'industrie restent très porteurs : 95 % des diplômés en 2011 d'une école d'ingénieurs ont un emploi. Les deux tiers l'ont décroché avant la fin de leur cursus...

LAURENT DEGRADI

Conforama

LIQUIDATION

AVANT TRAVAUX

PRIX SACRIFIÉS

SUR DES CENTAINES D'ARTICLES*

DANS VOTRE MAGASIN DE FLEURY MEROGIS

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI : DE 10H À 19H30
LE SAMEDI : DE 10H À 20H - LE DIMANCHE : DE 10H À 19H
ZAC DE LA CROIX BLANCHE - 91700 FLEURY MEROGIS

Du 6 au 17 novembre 2013

Selon récépissé de déclaration en Préfecture N° 2013/43 au 6/09/2013.
*Signalés en magasin par étiquettes spéciales. Offre valable dans la limite des stocks disponibles.

Limours. Festivités Deux semaines solidaires

Six ans que Limours-en-Hurepoix décline la solidarité en conférences, concerts et autres animations. Cette année, les deux semaines de festivités démarrent aujourd'hui avec un concert de blues africain donné ce soir à l'occasion du trentenaire du jumelage avec le Mali. Demain sera consacré à un débat intitulé « différent comme tout le monde », autour du sport et du handicap. Mardi prochain, des astuces seront données pour apprendre à maîtriser les dépenses énergétiques. Samedi 23, grand concert solidaire, dont les bénéfices iront au foyer d'accueil médicalisé La Lendemain, qui accueille des adultes autistes aux Molières, qui en sera bénéficiaire.
Programme sur www.limours.fr.

Brunoy. Alzheimer Café mémoire

L'association France Alzheimer Essonne organise aujourd'hui un « café mémoire » à Brunoy de 15 heures à 18 heures. Cette rencontre, programmée au Café de la mairie, permettra d'échanger autour de la maladie d'Alzheimer. Accès libre (il est juste demandé de prendre une consommation). Tél. 01.64.99.82.72.

Montgeron. Festival du cinéma européen Rencontre avec le réalisateur Shane Meadows

Dans le cadre du 15^e Festival du cinéma européen en Essonne, le cinéma le Cyrano de Montgeron propose ce soir une rencontre avec le réalisateur britannique Shane Meadows. La soirée débutera à 18 h 30 par la diffusion du documentaire « The Stone Roses : Made of Stone ». Elle sera suivie d'un moment d'échanges avec le cinéaste puis de la projection de son film « A room for Romeo Brass ». La soirée sera animée par Philippe Pilard, spécialiste du cinéma britannique. Les réservations sont conseillées au 01.69.39.39.13.

Epinay-sous-Sénart. Dossiers à envoyer avant le 6 décembre Les inscriptions à l'exposition « les Arts d'à côté » sont ouvertes

L'appel à candidatures pour l'exposition « les Arts d'à côté » est ouvert. Les peintres, sculpteurs et l'ensemble des artistes d'Epinay-sous-Sénart désireux de présenter leurs œuvres lors de cette manifestation, qui se déroulera du 10 janvier au 14 février 2014 peuvent envoyer leur dossier d'inscription. Ils doivent parvenir au centre culturel Maurice-Eliot avant le 6 décembre.

Renseignements au 01.60.47.85.80.

Exona
parc commercial

Faites pétiller vos envies!

19 commerçants, 1 lieu, EXONA

Corbeil Essonnes

Face à Marques Avenue

Dir. A6 Lyon/Paris • Sortie 32 Corbeil Coquibus



ÉVRY Un documentaire et un débat ce soir pour évoquer son parcours hors norme

Hommage au résistant Missak Manouchian

Né en Turquie en 1906, fils de paysans arméniens, orphelin à 8 ans d'un père massacré lors du génocide de son peuple et d'une mère morte de faim, poète, résistant lors de la Seconde Guerre mondiale et fusillé le 11 avril 1944 au mont Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Une plaque sera posée dimanche à la gare d'Evry-Val-de-Seine, lieu de l'arrestation de Missak Manouchian il y a soixante-dix ans, pour commémorer le destin de cet homme hors norme.

Ce soir, à partir de 18 h 30, à l'hôtel de ville d'Evry (entrée libre), un documentaire et un débat en présence de Guy Krivopisko, conservateur du musée de la Résistance, évoqueront la mémoire de ce patriote, cette lutte contre l'occupant et cette époque.

■ Arrêté au niveau du pont de Soisy en 1943

Aujourd'hui, le parc qui borde la Seine à l'endroit de son interpellation porte déjà le nom du résistant. C'est ici, le 16 novembre 1943, que Missak Manouchian, en charge de la section Main-d'œuvre immigrée (MOI), doit rencontrer en toute discrétion son supérieur, Joseph Epstein, responsable des Francs-tireurs et partisans pour l'Ile-



M. MANOUCHIAN
HEROS NATIONAL
Commandant des F. T. P. F. immigrés de Paris
Fusillé par les Allemands le 21 Février 1944
ՄԻՍՍԱԿ ՄԱՆՈՒՇԻԱՆ
ԱԶԳԱՅԻՆ ԼՇԵՐՈՍ (1906 - 1944)

Missak Manouchian est tombé dans un guet-apens tendu par les brigades spéciales de la police française. (DR.)

de-France. Evry est alors un petit village tranquille de 1 000 habitants. Mais l'Arménien est pisté.

A la suite de précédents coups de

filet, les brigades spéciales de la police française, aux ordres de la Gestapo, le prennent en filature depuis Paris. Epstein se rend compte du guet-apens. Les deux hommes fuient à grand-peine sur les berges détrempées.

Missak Manouchian essaye de tirer. Son arme s'enraye. Les deux résistants sont arrêtés au niveau du pont de Soisy, que l'armée libératrice du général américain Patton empruntera en juillet 1944. Les FTP-MOI sont démantelés. Vingt-trois membres sont condamnés à mort, vingt-deux sont assassinés par les nazis à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Face au peloton de tir, ils refusent d'avoir les yeux bandés. Une femme, Olga Bancic, sera décapitée en Allemagne en mai 1944. Une affiche de propagande les fait passer pour des terroristes. Elle en fera des héros. « Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant/Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir/Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant », écrit pour leur éloge, dans un poème, Louis Aragon.

JULIEN HEYLIGEN

Vorsprung durch Technik Audi

quattro®.
En toutes conditions, la perfection.
Audi Q3 avec technologie quattro®.
À partir de 399 €/mois* avec apport.

3 ans de garantie inclus**. Forfait Service Entretien inclus***.

Audi.fr/quattro

Location longue durée sur 36 mois. 1^{er} loyer de 3 999 € suivi de 35 loyers de 399 €. Offre valable du 09 septembre au 31 décembre 2013.
*Exemple pour une Audi Q3 2.0 TDI 140 ch quattro BVM6 Attraction en location longue durée sur 36 mois et pour 45 000 km maximum, hors assurances facultatives. **Garantie 2 ans + 1 an de garantie additionnelle incluse. Offre réservée aux particuliers chez tous les Distributeurs présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Audi Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200 € - Succursale France : Paris Nord 2 - 22, avenue des Nations 93 420 Villepinte - RCS Bobigny 451 618 904 - ORIAS : 08 040 267 (www.orias.fr). Modèle présenté : Audi Q3 2.0 TDI 140 ch quattro BVM6 Sport design avec options peinture métallisée et 1 an de garantie aditionnelle. 1^{er} loyer majoré de 3 999 € suivi de 35 loyers de 559 €. Tarif au 01/08/2013.***Forfait Service Entretien obligatoire souscrit auprès d'Opteven Services, SA au capital de 365 878 € - RCS Lyon B 333 375 426 siège social : 35-37, rue Guérin - 69 100 Villeurbanne. Volkswagen Group France S.A. - RC Soissons B 602 025 538. Audi recommande Castrol EDGE Professional. Vorsprung durch Technik = L'avance par la technologie.
Consommation en cycle mixte (l/100 km) : 5,2 - 7,7. Rejets de CO₂ (g/km) : 137 - 179.

ABSOLUTE SAS
- 16 - AVENUE DES ANDES 91940 LES ULIS

OÙ CHINER

91 Breuillet. Brocante et vide-greniers, dimanche, parking Carrefour Market, 350 exp. part.-pros (06.11.05.62.32.).
Montgeron. Brocante et vide-greniers, dimanche, salle polyvalente du Nouzet, route de Corbeille, 88 exp. part.-pros (06.18.81.31.41.).
Saintry-sur-Seine. 4^e Foire aux jouets, dimanche, salle Corot, 173, rue de Morsang, exp. part. (01.69.89.52.50.).

75 I^{er}. Brocante et vide-greniers place du marché Saint-Honoré, dimanche, M^o Pyramides, 80 exp. part.-pros (01.43.24.53.65.).
II^e. Vide-greniers Passage des Panoramas, dimanche, M^o Grands-Boulevards, 60 exp. part. (01.47.42.51.36.).

VIII^e. Antiquités et brocante avenue Duquesne, samedi et dimanche, M^o Ecole-Militaire, 75 exp. pros (06.37.80.06.65) et brocante rue Cler, samedi et dimanche, M^o Ecole-Militaire, 120 exp. pros.
XI^e. 64^e Salon Antiquités et brocante place de la Bastille, en ce moment et jusqu'à dimanche, M^o Bastille, exp. pros. Tarif : 10 €. (01.56.53.93.93.).

92 Antony. Brocante multicollecion, dimanche, salle de Malraux, avenue Léon Hamel, 80 exp. part.-pros (06.18.43.47.40.).
Organisateurs, pour annoncer votre événement : ouchiner@gmail.com.

C'est le premier musée d'art ludique

Installé aux Docks — bâtiment parisien qui abritait la Cité de la mode —, le premier musée du monde consacré à l'art ludique (jeux, mangas, BD...) ouvre demain avec une expo sur Pixar.

Les Docks, ce grand bâtiment à l'enveloppe verte qui domine les berges de Seine, près de la gare d'Austerlitz à Paris (XIII^e), accueille dès demain un nouvel hôte : « le premier musée au monde consacré à l'art ludique », s'enthousiasme son fondateur, Jean-Jacques Launier. Créé en partenariat avec la Compagnie des Alpes, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations propriétaire du musée Grévin et du Parc Astérix, cet établissement proposera d'explorer aussi bien l'univers des jeux vidéo, que celui des mangas, des comic books, de la bande dessinée ou du film d'animation.

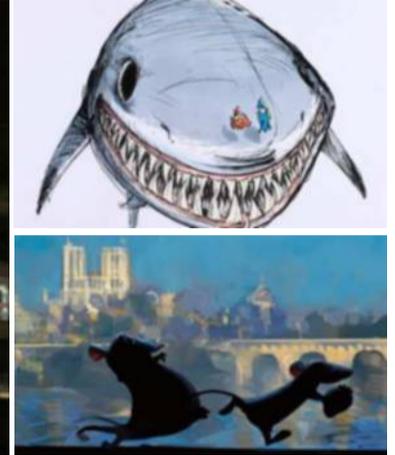
Jusqu'à cet été, la coursive où il s'installait était en partie occupée par le Musée de la mode de la Ville de Paris. Mais l'établissement a retrouvé en septembre son écrin d'origine, le Palais Galliera (XVI^e), un édifice entièrement rénové.

■ Un espace de 1 200 m² pour de grandes expositions

Le musée d'art ludique promet dans un premier temps de grandes expositions temporaires. La première « Pixar, 25 ans d'animation », consacrée au célèbre studio d'animation américain, durera jusqu'au 2 mars. Présentée pour la première fois en 2006 au prestigieux MoMA (musée d'art moderne) de New York qui



Les Docks, Paris (XIII^e). Surplombant la Seine, le musée d'art ludique présente 500 œuvres, dont celles des créateurs du « Monde de Nemo » (en haut à droite) et de « Ratatouille » (en bas à droite). (LP/ELM et DR.)



avait alors connu sa plus grande affluence, elle a depuis fait le tour du monde avec ses 500 œuvres.

Le fondateur du musée, par ailleurs à la tête de la galerie Artludik (IV^e) et coauteur d'un pavé sur l'animation*, ne doute pas un instant du succès de cet espace de 1 200 m². « L'exposition consacrée aux dessinateurs Moebius et Miyazaki, que nous avons montée à la Monnaie de Paris en 2004, avait fait 120 000 visiteurs en cinq mois », rappelle-t-il. Le signe, selon lui, d'un profond intérêt du grand public pour cette facette de

la culture pop. Soutenu par la Ville de Paris, le musée compte se constituer une collection permanente et produire à terme ses propres expositions. « Des signatures, conférences, débats et master class auront lieu régulièrement afin que le public, les étudiants ou les professionnels puissent rencontrer les plus grands artistes de l'art ludique », se réjouit d'avance Jean-Jacques Launier.

JOFFREY VOVOS
 * « Art ludique », de Jean-Jacques Launier et Jean-Samuel Kriegk, 460 pages, 34 €. Editions Sonatine.

Nocturnes le vendredi

- **Où ?** Les Docks, 34, quai d'Austerlitz à Paris (XIII^e). M^o Gare d'Austerlitz (lignes 5 et 10) et RER C. M^o Quai-de-la-Gare (ligne 6).
- **Quand ?** Du lundi au vendredi de 11 heures à 19 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures. Samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures.
- **Combien ?** Adultes 14 €, réduit : 11 €, enfants (4 à 12 ans) : 8,50 €
- **Le site :** www.artludique.com.

Les annonces judiciaires et légales 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2013 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,42 €) - 75 (5,48 €) - 77 (5,11 €) - 78 (5,23 €) - 91 (5,11 €) - 92 (5,48 €) - 93 (5,48 €) - 94 (5,48 €) - 95 (5,23 €) tarifs H.T. à la ligne définis par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 04 Novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**2CRM CARRELAGE
 COUVERTURE RAVALEMENT
 MACONNERIE**

Forme : SAS
Capital : 5 000 Euros
Siège Social : 91 route d'Orléans, 91310 MONTHLERY
Durée : 99 ans
Objet social : Travaux de Maçonnerie - Ravalement - Couverture - Isolation
Cession d'actions et agréments : Actions librement négociables
Président : M. SIMOES MARTINS Pedro demeurant 91 route d'Orléans 91310 Monthlery
 Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 14/10/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SARL A.N.F

Forme : SARL
Capital : 2 000 Euros divisés en 2 000 parts sociales de 1 Euro chacune
Siège Social : 7, RUE de la Marne, 91480 QUINCY SOUS SENART
Durée : 99 ANS
Objet social : Plomberie, chauffage, gaz, carrelage
Gérant : Mme BORGAN Dondu, gérante, demeurant 7 Impasse des Tilleuls 77127 Lieusaint
 Immatriculation au RCS de EVRY

Par acte SSP en date du 04 novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

LONGPONT CONDUITE

Nom Commercial : LONGPONT CONDUITE AUTO ECOLE
Forme : SARL
Capital : 2 000 Euros divisés en 100 parts sociales de 20 Euro chacune.
Siège Social : ZA LES ECHASSONS 13 Voie Du Mort Ru, 91310 LONGPONT SUR ORGE
Durée : 99 ans
Objet social : La formation de conducteur de toutes catégories.
Co-gérants : co-gérant: M LEMAIRE Laurent, demeurant 6 av des acacias 91390 Morsang Sur Orge. co-gérant: M EL HAJAM Jaouade demeurant 6 Résidence Du Canal 91380 CHILLY MAZARIN.
 Immatriculation au RCS de EVRY

Par acte SSP en date du 18 Octobre 2005, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SCI LES QUATRES F.

Forme : SCI
Capital : 600 000 Euros divisés en 6000 parts de 100 Euros chacune.
Siège Social : 11 chemin des Sablons, 91620 La Ville Du Bois
Durée : 99 ans
Objet social : Acquisition, Vente, Gestion de tous biens immobiliers et toutes opérations s'y rattachant. Acquisition de tous titres mobiliers portant sur des biens immobiliers.
Gérant : M. FERNANDES Candido, Gérant
 Immatriculation au RCS de EVRY.

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

GIULIAN IMMOBILIER

Forme : SAS
Capital : 2 500 euros
Siège Social : 9 rue du Clos Sourdry, 91570 Bièvres
Durée : 99 ans.
Objet social : Acquisition, aménagement, exploitation et détention de tous biens immobiliers bâtis ou à bâtir, des terrains et constructions dans un but locatif. Marchand de biens.
Président : Monsieur Fassio Stéphane, né le 18 avril 1959 à Issy les Moulineaux, de nationalité française, demeurant 9 rue du Clos Sourdry, 91570 Bièvres.

L'immatriculation sera faite au RCS d'Evry.

Par acte SSP en date du 12 Novembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

BATIGO

Forme : SASU
Capital : 3000.00Euros
Siège Social : 2 Rue Edmond Rostand, 91590 LA FERTE ALAIS
Durée : 99 ans
Objet social : Batiment tous corps d'états.
Cession d'actions et agréments : Les actions sont librement cessibles entre associés.
Président : Mr Nogueira Lopes Armindo Manuel, demeurant, 2 Rue Edmond Rostand 91590 La Ferté Alais.
 Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 05/11/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

SNJ

Forme : SCI
Capital : 400.000 Euros divisés en 40.000 parts de 10 Euros
Siège Social : rue Frères Lumière, 91160 LONGJUMEAU
Durée : 99 ans
Objet social : ACQUISITION, GESTION IMMOBILIERE
Gérant : Mr JHILIL Abdellah Gérard
 Immatriculation au RCS de EVRY.

Divers société

KERVANSARAY

SARL au capital de 7622,40 euro divisé en 500parts sociales, 15,26euro chacune
Siège social :
**24, rue Général Leclerc
 91100 CORBEIL ESSONNES**
 RCS N° : 40526481300016 de EVRY

L'AGE du 01 octobre 2013 a décidé de nommer gérant M. DOGAN Mehmet, demeurant 24, rue Champlovis 91100 CORBEIL à compter du **01 octobre 2013**, en remplacement de M. YETIS Mustafa démissionnaire.
 Mention sera faite au RCS de EVRY.

SARL SIPAD

SARL au capital de 3000 euros
**siège : 307 square Champs Elysées
 91026 COURCOURONNES CEDEX**
 501 135 826 RCS EVRY

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2013 l'AGE des associés de la société SIPAD a pris acte de la démission M. Babacar NDIAYE de ses fonctions de gérant de la société à compter de 1er octobre 2013.
 M. DOGBEVI Kodjo Silété Mayikpo demeurant au 6 allée Jacques TATI 91860 EPINAY SOUS SENART, a été nommé gérant de la société pour une durée illimitée, fonction qu'il a accepté. Il a été donné quitus de sa gestion à M. Babacar NDIAYE.
 Pour avis et mention
 La gérance.

Suivant acte SSP en date du mardi 01 octobre 2013, enregistré au SIE de service des impôts des entreprises Corbeil, le vendredi 11 octobre 2013, Bord. 2013/562, case n°2.

AUBERGE DU P'TIT BOUCHON

sarl, au capital de : 8000 Euros, sise 8 place de la mairie 91710 Vert le Petit, immatriculée au RCS de EVRY sous le numéro : 535309694, a donné en location gérance à :

PATRICE CHAM BONNET

Demeurant : 31 bis rue des roses mousses 91390 Morsang
 Un fonds de commerce : Bar Restaurant sis et exploité 8 place de la mairie 91710 Vert le Petit pour une durée de 1 ans, à compter du mardi 01 octobre 2013, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation.

M BRD

SARL au capital de 8000 €
Siège social :
**4 rue du Général Leclerc
 91100 Corbeil-Essonnes**
 RCS N° : 518287073 de EVRY

L'AGE du 30/06/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **30/06/2013**, a été nommé liquidateur M. DOGAN Aydin, 37 rue Fernand Laguide, 91100 Corbeil-Essonnes.
 Le siège de liquidation a été fixé au 4 rue du Général Leclerc, 91100 Corbeil-Essonnes

Suivant la délibération de L'AGE en date du 30/06/2013 :
 Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/06/2013.
 Mention sera faite au RCS de EVRY.



Marchés publics

Le Parisien est à votre service

Efficacité - Rapidité
Conseil - Proximité

Renseignements : 01 40 10 51 48,
e-mail : marchespublics@amaunymedias.fr
ou sur leparisien.fr, rubrique Annonces

Divers société

PARIS 75

SARL au capital de 8000 euros
**Siège social : 45 bd Decauville
91000 Evry**
RCS N° : 531876308 de EVRY

L'AGE du 31/07/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **31/07/2013**, a été nommé liquidateur M. YILDIZ Erkin, 5 rue André Chenier, 91000 Evry. Le siège de liquidation a été fixé au 45 bd Decauville, 91000 Evry

Suivant la délibération de L'AGE en date du 31/07/2013, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au **31/07/2013**.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

Rectificatif à l'annonce du 11 octobre 2013 pour la

SAS LOVE CORNER

au capital de 1 000 euros sise au Centre commercial Villabé route de Vilvoison 91100 VILLABE
Il fallait lire : constitution le 19 octobre 2013 et objet social: restauration rapide. Mention au RCS d'EVRY

OBJECTIF +

SCI au capital de 2744.08
**Siège social : 22, Av. Paul Claudel
91250 St Germain-lès-Corbeil**
RCS N° : 352759203 de EVRY

Suivant la délibération de L'AGE en date du 12 Novembre 2013, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au **12 Novembre 2012**.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

ETOILE DU PAIN GOURMAND

SARL au capital de 8000
**Siège social : 1rue jean d'alembert
91700 ste genevieve des bois**
RCS N° : 449267673 de EVRY

L'AGE du 02novembre2013 a décidé de nommer gérant moussaoui bachir,demeurant 31 rue du dr calmotte 94310 orly à compter du **02 novembre 2013**, en remplacement de khirani leila démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

Rectificatif suite à l'annonce parue le 9 novembre 2013, concernant la société:

SARL WE ONE NETWORKS

il fallait lire : 'Par acte SSP en date du 7 Novembre 2013 et non le 28 Octobre 2013.'

Enquête publique

PREFET DE L'ESSONNE

AUTORISATION DE REALISER, AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES, LE PARC D'ACTIVITE COURTABOEUF 8 A VILLEBON-SUR-YVETTE PRESENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES

PARC DE L'ATLANTIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application des articles L.214-1 à L.214-8 du Code de l'environnement, une enquête publique préalable à l'autorisation de réaliser, au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, le parc d'activité Courtaboeuf 8 à Villebon-sur-Yvette, sollicitée par la **Société par Actions Simplifiées (SAS) Parc de l'Atlantique (10 allée des Chevreuils - 69380 - Lissieu** affaire suivie par M. DE WITTELEIR Tél : 06 62 90 82 19), se déroulera **du lundi 9 décembre 2013 au samedi 11 janvier 2014 inclus**, soit 34 jours consécutifs, en mairie de Villebon-sur-Yvette.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête, préalablement ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés **au Service Environnement du Centre Technique Municipal de Villebon-sur-Yvette** (rue du Commandant Marin-La-Meslée - 91140 - Tél. 01.69.93.49.30), et mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique, aux heures normales d'ouverture de ce service, à savoir :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- fermé le samedi,
- fermé le mardi 24 décembre 2013.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être obtenues à la Préfecture de l'Essonne, auprès du Chef du Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles. L'arrêté d'ouverture d'enquête sera consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne www.essonne.gouv.fr (rubrique publications légales/Enquêtes Publiques/eau).

Par décision du Tribunal Administratif de Versailles en date du 11 octobre 2013, Monsieur Jean-Luc JARROUSSE, ingénieur en retraite, a été nommé commissaire enquêteur. En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, celui-ci sera remplacé par Monsieur Roger VAYRAC, cadre logistique du BTP en retraite, qui a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations faites sur ce dossier, les jours et heures suivants :
- **le lundi 09 décembre 2013 de 9h00 à 12h00** au **Centre Technique Municipal** (rue du Commandant Marin-La-Meslée - Tél. 01.69.93.49.30)
- **le jeudi 19 décembre 2013 de 16h30 à 19h30** à la **Mairie** (Hôtel de Ville - place Gérard-Nevers - Tél. 01.69.93.49.30)
- **le samedi 28 décembre 2013 de 9h00 à 12h00** à la **Mairie** (adresse idem)
- **le vendredi 03 janvier 2014 de 14h00 à 17h00** à la **Mairie** (adresse idem)
- **le samedi 11 janvier 2014 de 9h00 à 12h00** à la **Mairie** (adresse idem)

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être également adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie de Villebon-sur-Yvette, siège de l'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public à la mairie de Villebon-sur-Yvette dans les meilleurs délais et elles devront parvenir suffisamment tôt avant la clôture de l'enquête pour être annexées au registre d'enquête.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Villebon-sur-Yvette ainsi

qu'à la préfecture de l'Essonne et à la sous-préfecture de Palaiseau, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication, à leurs frais, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Ces demandes devront être adressées par écrit à Monsieur le Préfet de l'Essonne (Cité administrative Préfecture - Direction des Relations avec les Collectivités Locales - Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles - Boulevard de France CS 10701 - 91010 Evry Cedex).

Conformément aux dispositions des articles R.214-1 et suivants du code de l'environnement, à l'issue de la procédure, le Préfet de l'Essonne prendra par arrêté préfectoral une décision autorisant ou refusant le projet.

COMMUNE DE BOURAY-SUR-JUINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE relative au projet du Plan Local d'Urbanisme

2ème insertion

Par arrêté en date du 21 octobre 2013, le Maire de Bouray-sur-Juine a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative au projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au projet des Périmètres de Protection Modifiés,

Monsieur Jean-Claude DOUILLARD, Cadre S.N.C.F. en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de VERSAILLES et Monsieur Charles PITIÉ, Ingénieur mécanicien, commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique unique se déroulera en mairie de Bouray-sur-Juine, **du mardi 12 novembre 2013 au samedi 14 décembre 2013**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundis, mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 et du 15h00 à 18h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 12h00).

Permanences du commissaire enquêteur à la mairie de Bouray-sur-Juine les :
mardi 12 novembre 2013 de 9h00 à 12h00
vendredi 22 novembre 2013 de 15h00 à 18h00
mardi 26 novembre 2013 de 9h00 à 12h00
jeudi 5 décembre 2013 de 16h00 à 19h00
samedi 14 décembre 2013 de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents du projet de PLU et du projet des Périmètres de Protection Modifiés pour les abords de monuments historiques et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie de Bouray-sur-Juine ou les adresser au commissaire enquêteur en mairie de Bouray-sur-Juine par écrit ou par voie électronique (urbasecretariat.mairie@bouraysurjuine.fr).

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers de l'enquête auprès du Maire dès publication du présent avis.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie de Bouray-sur-Juine aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Le Maire,
Jacques CABOT

PREFECTURE DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SITUEE A BONDOUFLE

Par arrêté n° 2013-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/567 du 5 novembre 2013, le Préfet de l'Essonne a décidé de soumettre à enquête publique la demande d'autorisation, présentée par la Société

MEDICAL RECYCLING

en vue d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement sur le territoire de la **commune de BONDOUFLE (91070), 21 rue Gustave Madiot ZAC des Bordes**, soumise au régime de l'autorisation au titre des rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- **2718-1 (A)** : installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R.511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2717, 2719 et 2793, la quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 1 t
Quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation : 23,25 t dont 20 t de DASRI

- **2790-2 (A)** : installation de traitement de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R.511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2720, 2760, 2770 et 2793, les déchets destinés à être traités ne contenant pas les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R.511-10 du code de l'environnement
Quantité de déchets destinés à être traités : 10 t /jour

Cette installation est également soumise au régime de la déclaration au titre de la rubrique 2795-2 de cette même nomenclature.

Cette enquête aura lieu **du lundi 2 décembre 2013 au jeudi 16 janvier 2014 inclus** à la mairie de BONDOUFLE.

L'arrêté d'ouverture d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale et le résumé non technique des études d'impact et de dangers seront mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Essonne (www.essonne.gouv.fr) Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Installations classées pour la protection de l'environnement).

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier de demande d'autorisation comportant une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre, seront mis à la disposition du public à la **mairie de BONDOUFLE (91070), 43 rue Charles de Gaulle, siège de l'enquête**.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00
- les samedis 7, 21, 28 décembre 2013 et 11 janvier 2014 de 9h30 à 12h00
- les samedis 14 décembre 2013 et 4 janvier 2014 de 9h00 à 12h00 (fermeture les mercredis 25 décembre 2013 et 1er janvier 2014)

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées au commissaire enquêteur par correspondance au siège de l'enquête.

Toutes les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès du pétitionnaire, la Société MEDICAL

RECYCLING, représentée par M. Fabrice BINDER, directeur - Tél : 01.60.86.70.29.

Le dossier pourra, en outre, être consulté, sur rendez-vous, à la Préfecture de l'Essonne auprès du Bureau des Enquêtes Publiques, des Activités Foncières et Industrielles. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès de ce bureau.

Par décision du Tribunal Administratif de Versailles en date du 9 octobre 2013, Madame Chantal LECOMTE, Architecte, a été désignée commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement, celle-ci sera remplacée par M. Roger LEHMANN, Ingénieur SUPELEC, qui a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de BONDOUFLE, 43 rue Charles de Gaulle, les jours et heures suivants :
- **lundi 2 décembre 2013 de 9h00 à 12h00**
- **samedi 14 décembre 2013 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 19 décembre 2013 de 16h30 à 19h30**
- **samedi 4 janvier 2014 de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 9 janvier 2014 de 16h30 à 19h30**
- **jeudi 16 janvier 2014 de 16h30 à 19h30**.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de BONDOUFLE, ainsi qu'à la préfecture de l'Essonne, pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne.

Conformément aux dispositions des articles R.512-26 et suivants du code de l'environnement, le Préfet de l'Essonne prendra, par arrêté préfectoral, une décision d'autorisation d'exploitation, fixant notamment les prescriptions nécessaires à la protection des intérêts mentionnés aux articles L.211-1, L.220-1 et L.511-1, ou une décision de refus d'exploitation.

Avis divers

PREFECTURE DE L'ESSONNE

AVIS DE MISE EN CONSULTATION

DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SITUEE A BALLAINVILLIERS

Par arrêté n° 2013-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/568 du 5 novembre 2013, le Préfet de l'Essonne a décidé de soumettre à la **consultation du public** la demande présentée par la

SA TOTAL

MARKETING SERVICES

dont le siège social est situé **24 cours Michelet, 92800 PUTEAUX**, pour l'enregistrement d'une station service destinée à l'approvisionnement des véhicules routiers (rénovation de la station service « Le relais de Longjumeau ») située sur le territoire de **BALLAINVILLIERS (91160), route d'Etampes RN20**, soumise au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 1435-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

installation de stations service ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs, le volume annuel de carburant (liquides inflammables visés à la rubrique 1430 de la catégorie de référence (coefficient 1) distribué étant supérieur à 3 500 m3 mais inférieur ou égal à 8 000 m3
Volume annuel équivalent de carburant distribué = 4 800 m3

Les activités projetées sur le site sont également soumises au régime de la

déclaration au titre des rubriques 1432-2-b, 1412-2-b, 1414-3 de cette nomenclature.

Cette consultation du public se déroulera **du lundi 2 décembre 2013 au samedi 18 janvier 2014 inclus** à la **mairie de BALLAINVILLIERS**.

Pendant la durée de la consultation, un exemplaire du dossier de demande d'enregistrement est déposé à la **mairie de Ballainvilliers (91160), 3 rue du petit Ballainvilliers**, où il sera consultable aux jours et heures suivants :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,
- les mercredis de 9h30 à 12h00
- les samedis 7 décembre 2013 et 4 janvier 2014 de 9h00 à 12h00 (mairie fermée les mercredis 25 décembre 2013 et 1er janvier 2014)

Un registre destiné à recevoir les observations du public sera ouvert à la mairie de Ballainvilliers, pendant toute la durée de la consultation.

Le public peut également adresser ses observations, au préfet, avant la fin du délai de consultation du public :
- par lettre, à l'adresse suivante :
**Monsieur le Préfet de l'Essonne
DRCL/BEPAFI/SSPILL/SGU
Boulevard de France
CS 10701
91010 EVRY CEDEX**
- ou par voie électronique, à l'adresse suivante :
pref-bepafi@essonne.gouv.fr

Cet avis sera mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat de l'Essonne, accompagné de la demande de l'exploitant, pendant toute la durée de la consultation (www.essonne.gouv.fr) Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Installations classées pour la protection de l'environnement).

La décision d'enregistrement, le cas échéant assortie de prescriptions particulières complétant ou renforçant les prescriptions générales applicables à l'installation, ou la décision de refus, est prononcée par arrêté du préfet, après avis des conseils municipaux intéressés. Sauf s'il a été décidé que la demande d'enregistrement sera instruite selon les règles de procédure prévues par les dispositions relatives aux installations soumises à autorisation, le préfet statue dans un délai de cinq mois à compter de la réception du dossier complet et régulier. Ce délai peut être prolongé de deux mois, par arrêté motivé. A défaut de décision expresse dans ce délai, le silence gardé par le préfet vaut décision de refus.



Enquêtes publiques

Le Parisien est à votre service

Efficacité - Rapidité
Conseil - Proximité

● Renseignements : 01 40 10 51 51,
e-mail : legales@amaurymedias.fr
ou sur leparisien.fr,
rubrique Annonces



Publiez vos avis dans la rubrique marchés publics de votre quotidien et sur le site www.leparisien.fr
Mettez à disposition vos DCE

Recevez électroniquement les candidatures et offres de marchés publics

● Renseignements commerciaux :
01 40 10 51 48,
e-mail : marchespublics@amaurymedias.fr
ou sur leparisien.fr, rubrique Annonces

Pour bien circuler

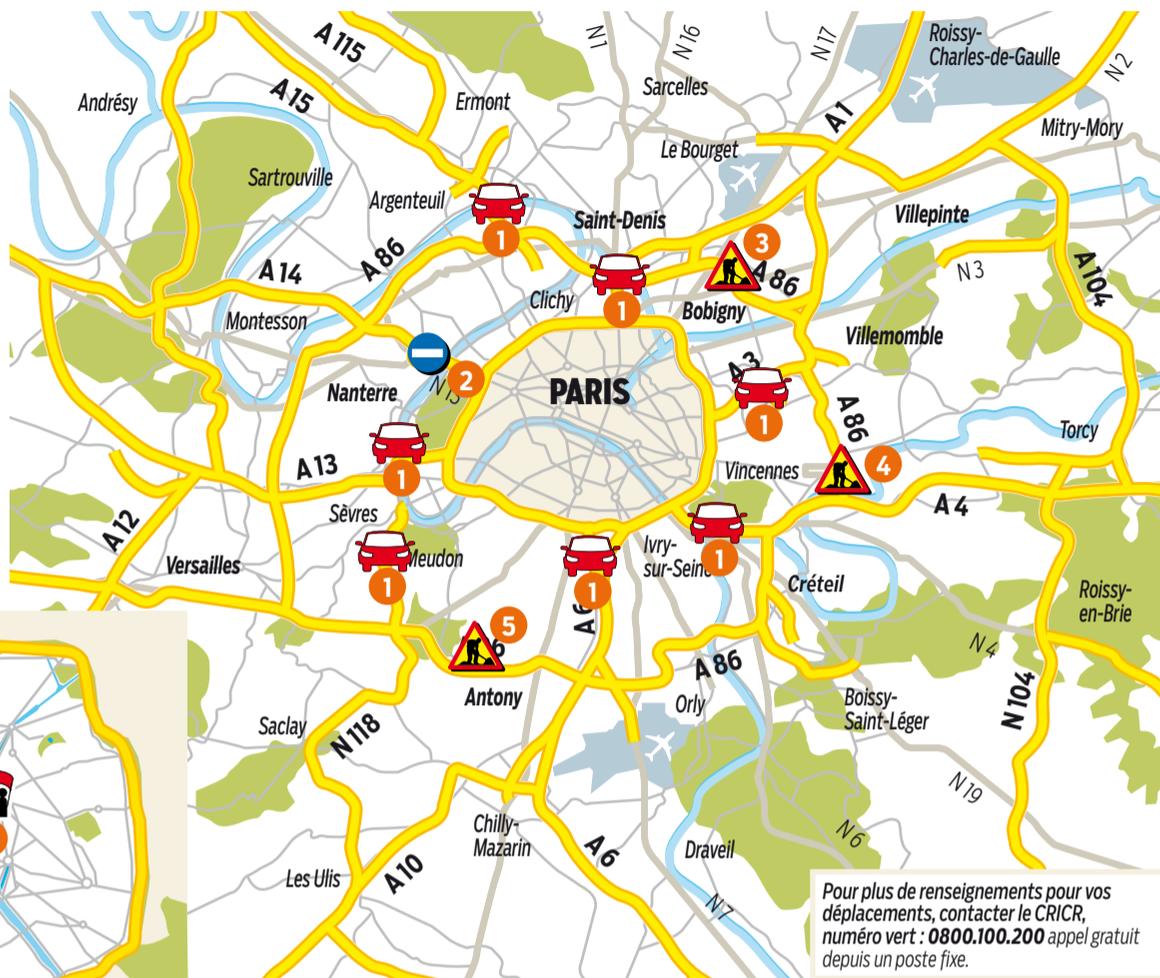
Indice de pollution



Aujourd'hui **Faible**

Indice européen Citeair présentant les concentrations de dioxyde d'azote, de monoxyde de carbone, d'ozone et de particules fines.

On fait la route ensemble tous les 1/4 d'heure de 5 heures à 21 heures sur



Ile-de-France

- Sorties de la capitale :** risque de bouchons sur l'A 1, l'A 3, l'A 4, l'A 6, l'A 13, l'A 15 et la N118.
- N 13 :** accès boulevard Circulaire de La Défense en venant de la N 1013, dans les deux sens.
- A 86 ext. :** tunnel Norton.
- A 86 :** tunnel de Nogent-sur-Marne, entre l'A 4 et la D 143 (Fontenay-sous-Bois), dans les deux sens.
- N 385 int. :** Châtenay-Malabry.

Paris

- Gare Montparnasse :** 21 h 30, départ d'une randonnée rollers.
- Place de la République :** à 14 h, rassemblement hebdomadaire des sans-papiers.

PARIS



Pour plus de renseignements pour vos déplacements, contacter le CRICR, numéro vert : 0800.100.200 appel gratuit depuis un poste fixe.

- Fermetures de nuit (entre 21 h et 6 h)
- Fermetures de jour (24 h sur 24)
- En travaux
- Manifestations
- Risques de bouchons

Hier à 8 h 48 : 270 km d'embouteillages

(Infotrafic)

LES ULIS FÊTE SES 40 ANS !



DU MERCREDI 13 AU LUNDI 25 NOVEMBRE



Tentez de GAGNER

- 1 Renault Twingo
- 10 tablettes numériques
- 30 cartes cadeaux de 100€

La SAS CARREFOUR 1 rue Jean Mermoz 91000 EVRY, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, ni participation financière pour l'Opération « ANNIVERSAIRE » du Magasin CARREFOUR ULIS Centre Commercial les Ulis 2 91942 LES ULIS, du Mercredi 13 Novembre 2013 au Lundi 25 Novembre 2013, inclus. Ce jeu est réservé aux personnes physiques majeures à l'exception des membres du personnel de la Société organisatrice, ou des sociétés appartenant au même groupe, ainsi que les membres en ligne directe de leur famille respectives. Pour jouer, il vous suffit de vous présenter dans votre magasin CARREFOUR LES ULIS (91942), et de compléter un bulletin de participation, de manière lisible et complète les mentions obligatoires, bulletin disponible aux entrées du magasin, et de l'insérer dans l'urne présentée à l'entrée du magasin. Une seule participation par foyer (personne vivant sous le même toit) et par jour. **TENTEZ DE GAGNER :** un Véhicule RENAULT TWINGO Expression 1.2 LEV 3 portes d'une valeur commerciale de 8850 €, 10 Tablettes Numériques Marque Carrefour d'une valeur de 199 €, et 30 bons d'achat CARREFOUR d'une valeur unitaire de 100 € à valoir dans les magasins CARREFOUR (Hors Carburant & fuel). Un tirage au sort journalier sera effectué par un membre permanent de la Direction CARREFOUR LES ULIS afin d'attribuer les différents lots entre le 13.11.13 et le 25.11.13. Un tirage au sort exceptionnel aura lieu Le Lundi 25 Novembre 2013 18h30 afin d'attribuer le Véhicule RENAULT TWINGO après vérification des bulletins. Les gagnants seront avisés par courrier dans un délai maximum de deux mois après le tirage au sort final du 25.11.13. La date de remise des lots sera communiquée à cette occasion. En ce qui concerne le véhicule il sera mis à la disposition du gagnant au sein d'une Concession RENAULT RETAIL GROUPE (Renault France) qui peut se trouver dans un rayon de 250 km autour du CARREFOUR LES ULIS (91942), étant précisé que les frais de déplacement du gagnant jusqu'à la Concession RENAULT demeure à sa charge. Le règlement complet du présent jeu est déposé en l'Etude de la SCP ITHURBURU & GALLAND huissiers de justice associés à la résidence de PESSAC (33600) 15 avenue Pierre Castaing. Le règlement peut être consulté à l'accueil du magasin CARREFOUR LES ULIS (91942) et obtenu gratuitement sur simple demande à l'accueil dudit magasin ou par courrier contre remboursement des frais d'affranchissement adressé au Magasin CARREFOUR ULIS Centre Commercial les Ulis 2 91942 LES ULIS. Conformément aux termes de la Loi du 06 Janvier 1978 relative à l'Informatique aux Fichiers et aux Libertés modifiée par la loi du 06 Août 2004, le participant est informé que l'ensemble des informations personnelles qu'il communique dans le cadre du jeu est obligatoire à la validation de sa participation au jeu et fera l'objet de traitement automatisés dont le responsable est CARREFOUR. Le participant dispose d'un droit d'opposition, d'accès direct, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant qu'il peut exercer sur simple demande à la société organisatrice du jeu sus citée.

CARREFOUR LES ULIS

Centre commercial Ulis 2 - Boîte Postale 69
91942 LES ULIS CEDEX - Tél. : 01 69 29 59 79
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 21h30
vendredi et samedi de 8h30 à 21h30

